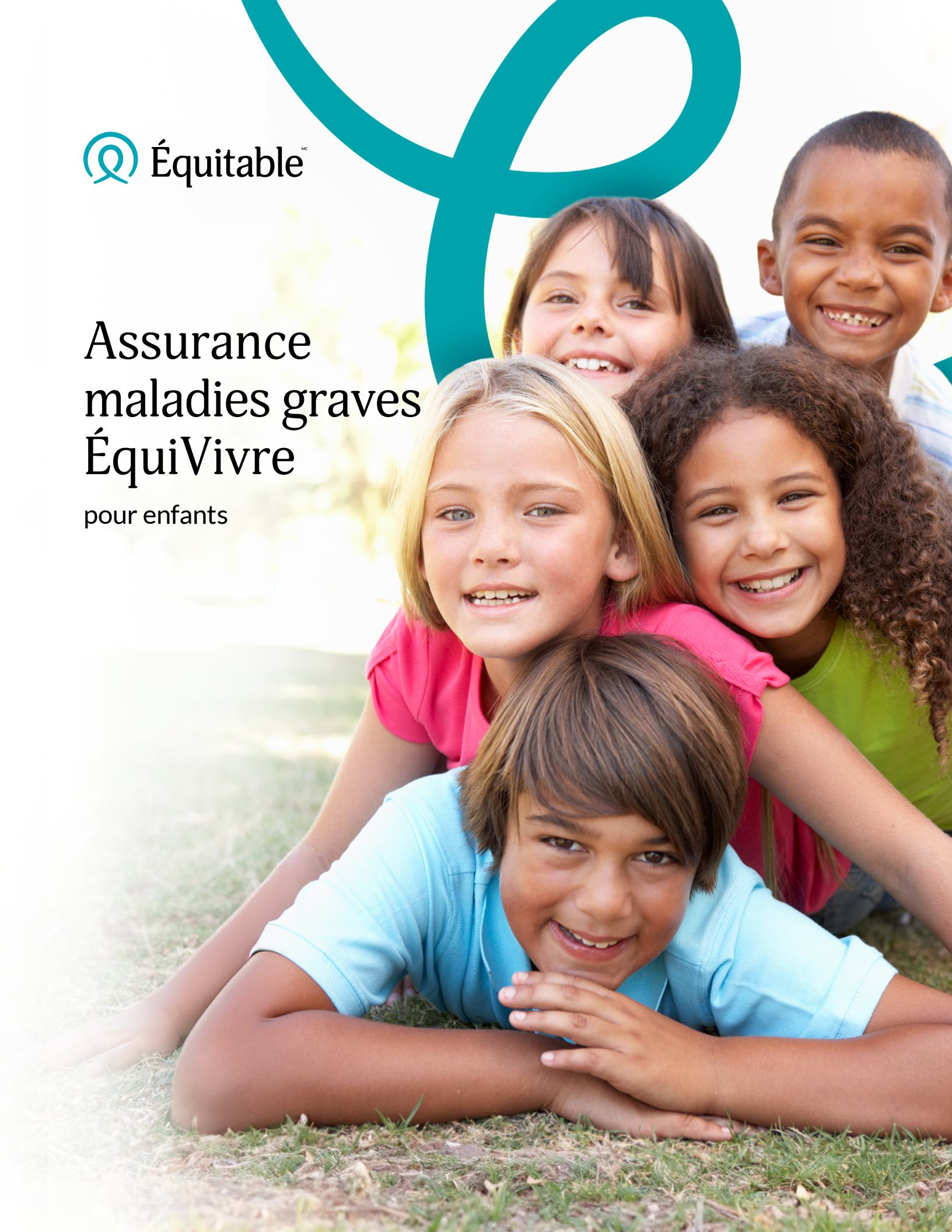




Assurance maladies graves ÉquiVivre

pour enfants





Lorsque becquer bobo ne suffit pas

« Ça n'arrivera pas à ma famille. Ça n'arrive qu'aux autres. »

Bien qu'aucun parent ne veuille considérer la possibilité que son enfant tombe malade, la réalité est que cela se produit beaucoup plus souvent qu'on ne le pense.

- L'hôpital de Toronto pour enfants malades effectue à lui seul plus de 12 000 interventions chirurgicales par année¹.
- Plus de 80 000 Canadiens sont touchés par la paralysie cérébrale et il s'agit d'un handicap physique le plus courant à l'enfance².
- On estime qu'un sur 3 600 enfants nés au Canada est atteint de fibrose kystique. La moitié d'entre eux peut espérer vivre jusqu'à la quarantaine et même plus longtemps³.

Lorsqu'un enfant est malade, cela affecte toute la famille

Voici la famille Jacques

Maman, papa, grand frère Carl (6 ans) et grande sœur Marie (3 ans) attendent avec impatience l'arrivée du nouveau membre de leur famille.

Enfin, c'est le grand jour et bébé Marc arrive. Dix doigts, dix orteils et deux beaux poumons! La famille Jacques agrandie amorce une nouvelle étape excitante de leur vie.

Peu après la naissance de Marc, ils rencontrent leur conseiller financier qui leur parle de l'assurance maladies graves pour Marc. Ils décident d'y penser. Mais avec leur emploi du temps très chargé, ils ne donnent pas signe de vie à leur conseiller financier pour reprendre la conversation.

Les mois passent et la maisonnée est agitée, mais heureuse. Tout à coup, quelque chose change; quelque chose ne va pas. Ils apprennent que Marc est atteint de la fibrose kystique.

Marc passe tant de temps à l'hôpital que sa maman doit souvent y passer la nuit.

Les sorties de famille ne sont plus spontanées, car toutes les sorties dépendent de l'horaire des traitements et de l'état de santé de Marc cette journée-là.

Maman doit quitter son emploi. Compte tenu du temps qu'elle doit consacrer aux déplacements pour les visites à l'hôpital et chez les spécialistes, à assurer le confort de Marc à la maison et à s'occuper du reste de la famille; elle n'a pas le temps d'occuper un emploi.

L'argent réservé aux vacances en famille, aux frais de scolarité des enfants et à la retraite est presque épuisé. Il a servi à couvrir les dépenses du ménage, les frais des traitements médicaux et les rénovations pour faciliter les déplacements de Marc.

Cette histoire aurait pu se terminer autrement s'ils avaient souscrit une assurance maladies graves sur la tête de Marc au moment où leur conseiller leur avait recommandé.

Sources : ¹ <https://childrenshospitals.ca/childrens-hospitals/sick-kids-hospital-foundation/>

² <https://fr.cpcanadanetwork.com/about>

³ <https://www.fibrosekystique.ca/about-cf/quest-ce-que-la-fibrose-kystique>

Vous pouvez changer l'histoire

Vous ne pouvez prévenir une maladie grave. L'assurance maladies graves ÉquiVivre^{MD} vous permet cependant de changer une partie de l'histoire. L'assurance ÉquiVivre peut aider à réduire les préoccupations financières en mettant des fonds à votre disposition pour vous aider à couvrir les frais liés au traitement de la maladie évitant ainsi de mettre la sécurité financière de votre famille en jeu. Vous pouvez utiliser ces fonds pour :

- couvrir les dépenses afin que vous puissiez prendre un congé pour être au chevet de votre enfant malade pendant son traitement ou son rétablissement;
- payer les frais de traitements spécialisés ou non conventionnels qui sont inadmissibles en vertu des régimes d'assurance maladie collectifs ou gouvernementaux;
- couvrir les frais de déplacement aller-retour à l'hôpital;
- couvrir les frais de soins infirmiers à domicile ou de soins à domicile;
- payer un service de relève pour que les parents puissent partager leur temps avec les autres enfants de leur famille;
- assurer le paiement des dépenses liées aux modifications de votre domicile ou de votre véhicule, en vue de les adapter à vos besoins;
- continuer à épargner pour des vacances spéciales en famille, les études de vos enfants ou votre retraite.

Comment fonctionne-t-elle?

L'assurance ÉquiVivre prévoit une prestation forfaitaire, suivant le diagnostic et la satisfaction aux exigences de l'affection ou maladie couverte en question de votre contrat. Les régimes d'assurance maladies graves ÉquiVivre sur la tête d'un enfant couvrent les cinq affections d'enfance suivantes jusqu'à l'âge de 25 ans :

- paralysie cérébrale
- dystrophie musculaire
- cardiopathie congénitale
- diabète sucré de type 1
- fibrose kystique

Les enfants sont couverts pour les affections ou maladies suivantes pendant la durée de la couverture ÉquiVivre :

- lésion cérébrale acquise
- chirurgie de l'aorte
- anémie aplastique
- méningite bactérienne
- tumeur cérébrale bénigne
- cécité
- cancer
- coma
- pontage coronarien
- surdité
- démence, y compris la maladie d'Alzheimer
- crise cardiaque (infarctus du myocarde)
- remplacement ou réparation d'une valvule cardiaque
- insuffisance rénale
- perte d'autonomie
- perte de membres
- perte de l'usage de la parole
- défaillance d'un organe vital avec inscription sur une liste d'attente en vue d'une greffe
- greffe d'un organe vital
- maladie du motoneurone
- sclérose en plaques
- infection à VIH contractée au travail
- paralysie
- maladie de Parkinson et syndromes parkinsoniens atypiques
- brûlures graves
- accident vasculaire cérébral

De plus, les affections suivantes sont couvertes en vertu de la garantie de dépistage précoce pour la durée de la couverture ÉquiVivre. Cette garantie prévoit le versement de 15 % de la somme assurée jusqu'à concurrence de 50 000 \$; une demande de réclamation peut être effectuée pour chaque affection indiquée. Cette garantie entre en vigueur pour la durée de la couverture (ne prend pas fin à l'âge de 25 ans) :

- angioplastie coronarienne
- cancer canalaire du sein
- cancer de la thyroïde papillaire ou cancer de la thyroïde folliculaire au stade T1
- cancer précoce de la prostate
- leucémie lymphoïde chronique (LLC) au stade 0 selon la classification de Rai
- mélanome malin superficiel.
- tumeurs stromales gastro-intestinales au stade 1 selon la classification de l'AJCC
- tumeurs neuroendocrines (carcinoïdes) de grade 1

L'assurance ÉquiVivre pour enfants peut vous aider à faire face à l'avenir ensemble.

Discutez avec votre conseillère ou conseiller au sujet de l'assurance ÉquiVivre dès aujourd'hui.

À propos de l'Équitable

Chez l'Équitable, nous croyons en la force de travailler ensemble. Cela oriente notre façon de collaborer les uns avec les autres, la façon dont nous aidons nos clients et nos partenaires, et la façon dont nous soutenons les communautés où nous vivons et travaillons.

Ensemble, nous et nos partenaires de partout au Canada offrons des solutions en matière d'assurance individuelle, d'assurance collective et d'épargne-retraite. Ainsi, nous aidons nos clients à se protéger aujourd'hui tout en préparant demain.

Nous croyons que le monde est meilleur lorsque nous travaillons ensemble à bâtir une vie Équitable pour tous.



^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

1.287FR (2023/07/20)